Vecqueville : un blason retrouvé et plusieurs projets validés par le conseil municipal

Réuni jeudi 29 octobre, le conseil municipal de Vecqueville a adopté plusieurs délibérations concernant le patrimoine communal, l'aménagement et les services aux habitants.

Les élus ont tout d'abord approuvé le PV du 27 août 2026 et pris en compte les décisions du Maire. Ils ont validé l'adoption officielle du blason de la commune. Une démarche engagée par l'ancien Maire, Mr ALABARRAS, qui a reçu un avis favorable et qui permet à Vecqueville de disposer désormais d'armoiries reconnues.

Le conseil a également approuvé la convention d'assistance technique proposée par le Conseil départemental dans les domaines de l'eau et de la voirie. Cet accompagnement doit permettre à la commune de bénéficier d'un appui technique pour le suivi de ses équipements.

Autre point important de la séance : l'acquisition de parcelles appartenant aux consorts Malfondet. Les élus ont estimé que cette opération présentait un intérêt pour la commune et ont donné leur accord à l'unanimité.

Les conseillers municipaux ont aussi validé le rapport annuel de gestion de la SPL-XDémat ainsi qu'une modification statutaire de la Communauté de communes du Bassin Joinvillois en Champagne, relative au transfert de la compétence « politique du logement et du cadre de vie » ainsi que l'ajout de deux dispositions nouvelles (groupement de commande et études).

Parmi les informations diverses, le maire a annoncé le démarrage prochain des travaux rue de l'Ariet. Des opérations de marquage au sol sont également prévues sur plusieurs secteurs de la commune afin de renforcer la sécurité routière. Par conséquent, le stationnement sera interdit dans la rue du Général de Gaulle du 1er au 7 novembre 2026.

Enfin, plusieurs dossiers relatifs à l'assainissement et à l'entretien du patrimoine communal ont été évoqués.